

Les arbres remarquables

Défi photo

Du 22 mars au 1^{er} août 2025



Vie et communauté
Boulogne de communes



Notre démarche

La Communauté de communes Vie et Boulogne lance **un défi photo avec pour thème les arbres remarquables**, en amont des Rendez-vous pour le climat de l'automne.

La Communauté de communes invite ainsi ses habitants à prêter une attention particulière aux arbres qui nous entourent, à ouvrir les yeux sur **ces éléments essentiels de notre paysage**.

Les arbres nous rendent en effet de nombreux services majeurs pour l'environnement, la biodiversité, et notre cadre de vie.

Le défi s'inscrit dans la démarche d'élaboration d'**une « charte de l'arbre et du bocage »**. C'est un plan d'action qui doit permettre de mobiliser tous les acteurs pour mieux préserver et développer les arbres sur notre territoire.

Les informations collectées participeront à **un inventaire des arbres remarquables du territoire** pour **une meilleure prise en compte de notre patrimoine arboré** et pour **adopter des actions de gestion et de préservation adaptées**.

Votre participation et vos observations seront capitales pour cette démarche collective au service de notre environnement.

Comment ça fonctionne ?

Pour réaliser cet inventaire des arbres remarquables, la Communauté de communes s'appuie sur **l'Observatoire des arbres de Vendée**. Ce site, conçu par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Vendée (CAUE85) permet à chacun d'envoyer la photo d'un arbre qui lui semble remarquable. La proposition est ensuite analysée selon certains critères.

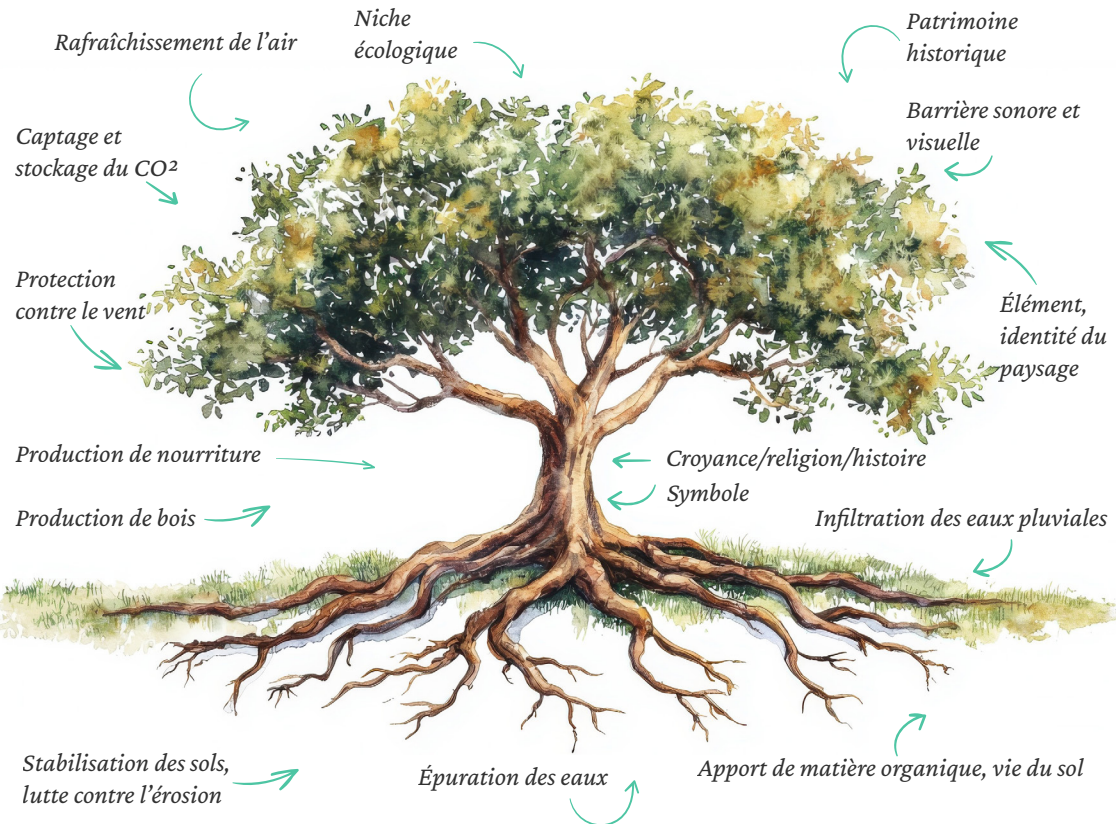
En concertation avec les propriétaires, l'arbre pourrait ensuite intégrer un plan de gestion durable, être protégé par le document d'urbanisme (PLUi-H) ou par labellisation.

Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?

Pour ce projet, nous demandons aux participants de choisir un ou des arbres, sur son terrain ou visible de la voie publique, sur le territoire Vie et Boulogne et possédant au moins l'un des critères suivants :

- **Historique** : associé à un événement de l'histoire, au patrimoine bâti
 - **Scientifique** : rareté de l'essence, habitat d'espèces, grosseur et/ou âge exceptionnel
 - **Imaginaire** : associé à des légendes, artistique, spirituel
 - **Esthétique** : forme, développement, ensemble d'arbres, marqueur du paysage
 - **Aménités*** : services, lien social, bien-être
- *l'ensemble des services non quantifiables rendus par l'arbre à l'humain*

Quels rôles jouent les arbres ?





Comment poster vos photos ?

- 1 Rendez-vous sur le site de l'Observatoire des arbres : vendee.observatoiredesarbres.fr
- 2 Cliquez sur « Postez un arbre »
- 3 Remplissez la fiche en intégrant dans la description le critère retenu d'un arbre remarquable (historique, scientifique, imaginaire, esthétique, aménités) et ajoutez les photos de votre arbre.

Envoyez !

Pour plus d'informations et pour lire le règlement de participation, contactez le service arbre@vietboulogne.fr
02 51 98 16 15 ou en scannant ce QR code



Communauté de communes Vie et Boulogne
24 rue des Landes, ZA La Gendronnière
85170 Le Poiré-sur-Vie